**Visite médicale de fin de carrière**

**Canevas de courrier de non-éligibilité à la visite de fin de carrière**

Décret n°2021-1065 du 9 août 2021 relatif à la visite médicale des travailleurs avant leur départ à la retraite

**Destinataire**

Adresse

Code postal – Ville

Dénomination du SPST

Nom du centre de visite

Adresse postale

Coordonnées téléphoniques électronique

Salarié : Prénom NOM (date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.)

Objet : Non éligibilité à la visite de fin de carrière

Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Madame, Monsieur,

[SALARIE\_CIVILITE\_COMPLET]

Au regard des éléments que vous nous avez communiqués et de ceux contenus dans votre Dossier Médical Santé Travail, nous vous informons que vous ne remplissez pas les conditions requises[[1]](#footnote-1) pour bénéficier de la visite de fin de carrière.

Restant à votre disposition, veuillez agréer [SALARIE\_CIVILITE\_COMPLET] mes salutations respectueuses.

Titre, Prénom, Nom

Date de signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

1. Décret n°2021-1065 du 9 août 2021 relatif à la visite médicale des travailleurs avant leur départ à la retraite.

   Art. R. 4624-28-1.-La visite médicale prévue à l'article L. 4624-2-1 est organisée pour les catégories de travailleurs suivantes :

   « 1° Les travailleurs bénéficiant ou ayant bénéficié d'un suivi individuel renforcé de leur état de santé prévu à l'article L. 4624-2 ;

   « 2° Les travailleurs ayant bénéficié d'un suivi médical spécifique du fait de leur exposition à un ou plusieurs des risques mentionnés au I de l'article R. 4624-23 antérieurement à la mise en œuvre du dispositif de suivi individuel renforcé. [↑](#footnote-ref-1)